

DES INDUSTRIES CHIMIQUES

SOMMAIRE

L'EDITO 3

LES LUTTES 4-6

BioMérieux /
Total Donges /
Hutchinson /
Dufour /
Thermal Céramique /
Air liquide

GARDANNE 8

La lutte engagée par
les travailleurs de la
Centrale de Gardanne,
pour défendre l'emploi
payé !

LE DOSSIER 9-16

Programme des
Présidentiables
VS Projet de société
FNIC-CGT

UKRAINE 18-19

Stop à la guerre,
dissolution de l'OTAN,
démilitarisation de
l'Europe centrale





Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLÉSIA
Assureur d'intérêt général

Comme l'a dit Jean Jaurès : « Le capitalisme porte la guerre comme la nuée porte l'orage ». Le futur lui a malheureusement donné raison à plusieurs reprises.

Quel que soit l'endroit où éclatent ces conflits armés, la seule vérité est que ce sont toujours les travailleurs, quelles que soient leurs origines, qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent. Les revendications des travailleurs sont effacées, passées au dernier plan, la liberté de s'organiser bafouée. La misère, le désespoir, le chômage et la détresse qui en découlent alimentent les conflits. **Les éradiquer est une des conditions de la paix qui entraîne de fait la disparition du capitalisme. C'est le véritable objectif de la CGT.**

Nous entendons tous les chefs de gouvernement, les présidents de ces pays impérialistes, dire que la Russie ne respecterait pas le droit international, ce qui est vrai. Mais alors pourquoi ces médias du Capital ne font rien et restent muets sur la situation de nos soeurs et frères Palestiniens emprisonnés, tués sous l'emprise de la colonisation Israélienne ?

Certains seraient donc plus contraints à respecter le droit international que d'autres ? Cela est d'autant plus vrai lorsque le pays est convoité pour ses richesses.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, mais le principe de rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun. C'est incompatible avec le capitalisme qui prône la concurrence. Une paix durable est une condition préalable à l'exercice de tous les droits et devoirs de l'être humain. Le progrès social pour l'ensemble des populations favorise une paix durable.

Le progrès social pour l'ensemble des populations favorise une paix durable.

En revenant à la situation nationale, ces mêmes médias du Capital découvrent ces derniers jours que les salaires seraient trop bas.

Leurs économistes ultra-libéraux en seraient à confirmer le manque de reconnaissance dont souffre le salariat en France. Les chambres patronales en sont à pleurer le manque de réponse aux recrutements dans l'industrie, alors que

l'armée de réserve des chômeurs comme ils disent, n'accepte plus d'être les travailleurs pauvres. Le débat sur le pillage sans fin des richesses, créées par les salariés, servant à la spéculation sans limite des parasites que sont les actionnaires, ne peut plus être caché et évité. La crise sanitaire, souvent démontrée comme fatale pour le patronat, nécessitant la mise en place du quoi qu'il en coûte, pour éviter les faillites, aura surtout eu l'objectif de garantir les hauts revenus de la classe dirigeante.

Nous n'avons que trop attendu, nous n'en sommes plus à préparer la riposte, c'est de révolte qu'il faut parler.

Cette révolte doit entrer dans toutes les entreprises et s'inscrire dans le débat d'idées, nécessaire à la construction du projet de société CGT.

L'après présidentielle s'annonce des plus difficiles, et il nous faudra lutter pour :

- **Les salaires,**
- **L'emploi,**
- **La retraite,**
- **La Sécurité sociale,**
- **Les 32h00.**

SOYONS ENSEMBLE DANS LA LUTTE LES 17 ET 31 MARS POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE COLÈRE À CEUX QUI VEULENT GOUVERNER.

BIOMÉRIEUX, LES SALARIÉS EN COLÈRE !

Les travailleurs, avec la CGT de BIOMÉRIEUX était en grève depuis le 9 février.

La direction du groupe proposait des augmentations de salaire ridicules, indécentes et surtout insultantes pour les salariés.

D'autant plus inacceptable que le groupe a doublé ses résultats grâce à la pandémie mais aussi et surtout grâce aux salariés : ils ont toujours répondu présents pour faire face aux demandes et besoins engendrés par la crise et ce, sans même se poser de questions, tous conscients et investis qu'ils sont au service de la santé publique.

Un état d'esprit que n'a pas la direction du groupe qui, elle, ne pense qu'à ses bénéfices et à la redistribution qu'elle en fera aux actionnaires. La colère ne retombe pas. La direction reste sourde aux revendications des salariés qui n'arrivent plus à boucler leurs fins de mois, alors que le résultat opérationnel de BioMérieux est passé de 389 000 000 d'euros en 2019 à 780 000 000 d'euros en 2021 (dernier chiffre du marché communiqué le 10 décembre 2021).

Les salariés demandaient une hausse de salaire de 300 euros par mois. Depuis le début du conflit, la direction faisait la sourde oreille. Lors des rencontres avec des grévistes, elle ne proposait que l'avancement des négociations sur la prime de transport et une hypothétique « revoyure », en juin, pour examiner au cas par cas les salariés qui seraient en difficulté. Mais c'est maintenant que les grévistes exigent que la boîte examine les difficultés salariales... de toutes et tous ! Les grévistes ont multiplié les actions pour se faire voir et entendre et rétablir la vérité sur l'image de marque de BioMérieux, qui se présente comme une entreprise philanthrope, régulièrement décorée par des prix de « bien-être au travail ». Après 19 jours de grève exemplaire, les salariés ont décidé de suspendre le mouvement le temps de reprendre des forces.



Nous vous invitons à aller soutenir et apporter votre solidarité aux grévistes sur le site de Craponne et de Marcy.

SOUTIEN DE LA CGT TOTAL DONGES, VERS DES SOUS-TRAITANTS EN GRÈVE

Du 31 Janvier jusqu'au 8 février dernier, pour la 3ème fois en 6 mois, 58 salariés de la société CIPA, sous-traitante de KINETICS TECHNOLOGY, elle-même sous-traitante de TOTALENERGIES, ont cessé le travail à cause d'un énième défaut de paiement de salaire.

Dans un premier temps, et comme ils l'avaient déjà fait précédemment aux mois de juin et juillet 2021, les élus CGT ont œuvré en lien avec l'inspection du travail et l'Ambassade de Roumanie afin de résoudre cette situation sordide, et obtenir à minima les 2 mois d'arriérés de salaires non payés.

Dans un deuxième temps, le 14 février dernier, 2 délégués syndicaux CGT de TOTAL ayant accompagné et encadré ce mouvement de grève ont été convoqués par la Direction pour un entretien préalable à sanction.

Pour la CGT, cette Direction qui cherche aujourd'hui à réprimer des syndicalistes (en réalité d'abord parce que ces derniers ont dénoncé cette situation dans les médias) devrait tout d'abord balayer devant sa porte et prendre des mesures immédiates pour éviter que le schéma ne se reproduise. La CGT et ses membres n'ont jamais fui leurs responsabilités, ni les conséquences de leurs actes ! En revanche, la Direction devrait en prendre de la graine et commencer à balayer devant sa porte avant d'incriminer ceux qui ont préservé un peu d'humanisme et œuvré au respect des droits de l'homme sur le site.

Pour autant la Direction doit savoir que la CGT de Donges demeurera « droite dans ses bottes », y compris et surtout face aux sanctions, menaces et pressions exercées à l'encontre de ses membres !



LES VENDREDIS DE LA COLÈRE CHEZ HUTCHINSON !

À la suite de la coordination CGT Hutchinson qui s'est réunie ce mercredi 2 mars, les syndicats CGT ont décidé, à la majorité, de poursuivre le mouvement social initié le vendredi 19 novembre 2021 par 2 nouveaux « Vendredis de la Colère », les 4 et 11 mars 2022, avant d'envisager d'autres actions.

En effet, suite aux nombreuses Infos Syndicales réalisées dans les usines du Groupe, les salariés ont demandé de poursuivre la demande de nouvelles réunions car, pour eux, ces NAO 2022 ont un « goût d'inachevé »...

C'est pourquoi un courrier a été transmis à Mme Moreau-Leroy (présidente-directrice générale d'Hutchinson), ainsi qu'à M. Pouyanné (président-directeur général de TOTALENERGIES) pour exiger de nous réasseoir rapidement à la table des négociations, et ainsi boucler ces NAO.

Les salariés, avec la CGT, revendiquent une augmentation générale de 5 %, un talon de 100 €, l'évolution progressive de la prime d'ancienneté et la prime de 550 € promise par TOTAL, qui a été distribuée aux salariés du groupe, mais pas aux salariés de Hutchinson.



LES SALARIÉS DUFOUR YATCHS EN LUTTE

Les salariés des ateliers de Dufour Yachts, dans la zone industrielle de Périgny, sont en grève depuis le 15 février mouvement engagé par les salariés du magasin, puis rejoint le 17 février par l'ensemble du personnel. Le mouvement a démarré le 15 février après deux incidents matériels que les salariés attribuent à leurs « mauvaises conditions de travail ».

Tous les travailleurs étant soumis au même régime, l'exemple des magasiniers a convaincu la majorité des ouvrières et ouvriers en CDI de cesser le travail jeudi 17 février, y compris ceux d'un atelier situé hors de l'usine, qui ont rejoint le mouvement. Du coup, la production est paralysée et les discussions avec les très nombreux intérimaires indiquent que leur solidarité est acquise. Les travailleurs se sont réunis sur le parking et ont voté la reconduction de la grève. Vendredi 18 février, ils ont filtré l'entrée des camions. Le PDG étant à Miami, la Direction ne veut pas négocier.

La poursuite du mouvement pour le lundi 21 février a été votée, et bien sûr le maintien des revendications des magasiniers, l'amélioration des conditions de travail demandée dans tous les secteurs et 5 % d'augmentation de salaire.

LES LUTTES

LA LUTTE PAYE À THERMAL CERAMICS !



Le travail a repris après 25 jours de grève chez Thermal Ceramics. Le personnel du fabricant de fibres isolantes hautes températures, dans le giron du groupe Morgan Advanced Materials, a mis fin au mouvement démarré le 17 janvier pour réclamer une meilleure répartition des bénéfices records en 2021.

Le mouvement suivi par 90 % des 148 salariés a totalement bloqué la production et les expéditions du site, exportateur dans 40 pays, pendant plus d'une semaine.

Grâce à leur détermination par la grève, les salariés ont arraché une augmentation générale des salaires de 3,8 % et une prime exceptionnelle de 2 500€.

AIR LIQUIDE

Depuis de nombreuses années, la politique salariale du Groupe Air Liquide recueille un fort mécontentement de l'ensemble des salariés.

Malgré les très bons résultats du groupe, la Direction générale avait l'intention une nouvelle fois d'appliquer une politique salariale au rabais dans l'ensemble de ses filiales.

À ce contexte se sont ajoutées une inflation galopante et l'annonce de la vente par le PDG Benoit Potier de 99 405 actions pour un montant global de 36,4 millions d'euros, alors qu'il refuse de répondre favorablement aux revendications des salariés du Groupe en matière de salaire et de conditions de travail.

Face à ce constat, la CGT a décidé de mobiliser l'ensemble des salariés du groupe le 13 janvier 2022. Cet appel a eu un succès retentissant dans la quasi-totalité des filiales du groupe en France et notamment dans le secteur de la santé à domicile. Les salariés revendiquant des augmentations générales avec un minimum pour les bas salaires afin que tous aient, au moins, la sauvegarde de leur pouvoir d'achat et le même statut pour l'ensemble des salariés du groupe sur la base du plus favorable...

Grâce à ce mouvement, la Direction générale du groupe a dû revoir sa copie dans l'ensemble des filiales avec des propositions plus favorables, ce qui a permis à la CGT de signer des accords dans les filiales ALFI, ALAT, VITALAIRE, ARAIR, ALEHOS, CRYOPAL, CRYOLOR, ADEP.

Des luttes se poursuivent encore au sein de la filiale SEPPIC.



CIDECOS

DIFECOS

Expertises

*Depuis 45 ans
un outil **militant**
au service des CSE
et des syndicats*



Expertises SSCT

risques graves, PSE, expertise projet



Expertises Économiques

Analyse Economique et Financière, politique sociale, droit d'alerte



Formations des élus

www.cidecos.com

LA LUTTE ENGAGÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES PAR LES TRAVAILLEURS DE LA CENTRALE DE GARDANNE, POUR DÉFENDRE L'EMPLOI, PAYE !

Déclaration liminaire CGT - CSE de GazelEnergie Génération du 7 mars 2022. Vendredi 4 mars 2022 s'est tenue une table ronde en Préfecture de Région à Marseille.

De cette table ronde est sorti un relevé d'engagements tripartite (entre l'État, GazelEnergie et la CGT) on ne peut plus clair :

- Les salariés licenciés contraints dans le cadre du PSE seront embauchés (au statut IEG) et formés au titre des nouveaux projets ;
- La réalisation de projets, en particulier HYNOVERA et GREEN GAZ GARDANNE ;
- Les projets devront permettre les réembauches à compter de 2025 ;
- Dans l'intervalle, sera mise en œuvre une solution d'accompagnement des salariés licenciés, contraints au-delà des dispositions prévues par l'ordonnance du 29 juillet 2020.

La mobilisation des travailleurs, avec la CGT à leurs côtés, a permis d'obtenir ces engagements.

Un grand pas a été fait pour l'avenir industriel de la Centrale de Gardanne et des travailleurs. Nos organisations, la Fédération Nationale Mines Énergie CGT, la Fédération Nationale CGT des Ports et Docks, le syndicat CGT des Dockers de Fos, le syndicat CGT du Grand Port Maritime de Marseille, l'Union Départementale CGT des Bouches-du-Rhône et le syndicat CGT de la Centrale de Gardanne prennent acte de cette avancée significative mais restent toutefois vigilantes et mobilisées, tout comme les travailleurs, afin que l'ensemble des engagements soient concrétisés.

Pour que les réunions de travail qui se tiendront sous un mois entre les parties pour préciser les dispositions du relevé d'engagements et aboutir à un accord, **il faut retrouver un climat social serein et apaisé y compris en interne de l'entreprise.**

Pour retrouver le climat social constructif et nécessaire à la réussite de la transition de l'entreprise, la direction se doit de retirer les avertissements reçus par les rondiers de la Tranche 4, suspendre les formations des rondiers au moins le temps des négociations et faire cesser immédiatement toute forme d'intimidation de la part des managers envers les travailleurs de la Centrale de Gardanne.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent !

“

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent !

Marseille, le 4 mars 2022

Relevé d'engagements

Après échanges avec la CGT et GazelEnergie Generation, l'Etat s'engage à accompagner la réalisation de projets industriels créateurs d'emplois dans le domaine de la production d'énergie, sur le site de Gardanne-Meyreuil.

Seront mobilisés les financements du Programme « Energie - Climat - Après-mines » (174), dont le Fonds Charbon, du Fonds de Transition Juste, ainsi que, le cas échéant, les financements apportés par les collectivités territoriales.

Les salariés licenciés contraints dans le cadre du PSE de GazelEnergie Generation seront embauchés et formés au titre des projets concernés.

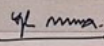
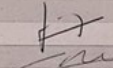
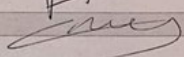
Les personnels embauchés dans les entreprises sous régime IEG bénéficieront du statut correspondant.

Sont concernés en particulier, les projets :
- HYNOVERA
- GREEN GAZ GARDANNE.

Ces projets devront pouvoir permettre les réembauches à compter de 2025.

Dans l'intervalle, sera mise en œuvre une solution d'accompagnement des salariés licenciés contraints dans le cadre du PSE, au-delà des dispositions prévues par l'ordonnance du 29 juillet 2020 (« tuilage »).

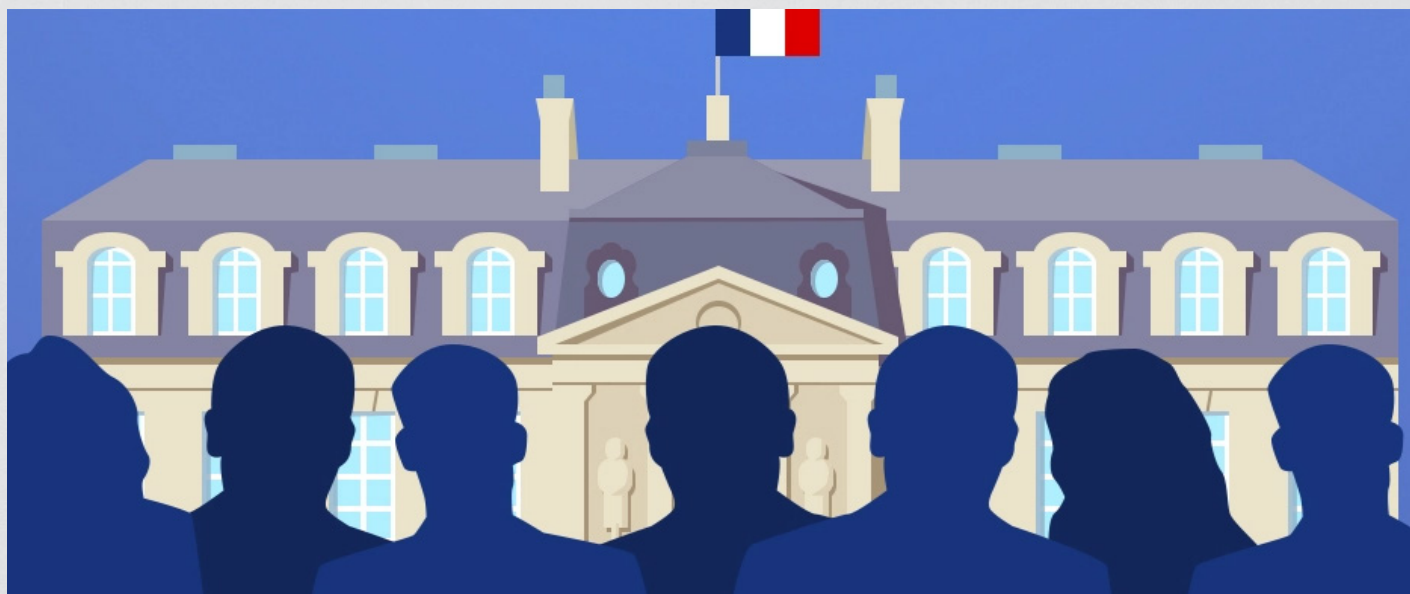
Des réunions de travail se tiendront sous un mois entre les parties (Etat, GazelEnergie Generation, CGT, ATCG) pour préciser les dispositions du présent relevé et aboutir à un accord.

Pour l'Etat	
Le Préfet des Bouches-du-Rhône Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Pour GazelEnergie Generation	
Pour la CGT	



PROGRAMME DES PRÉSIDENTIABLES VS

PROJET DE SOCIÉTÉ FNIC-CGT



La FNIC-CGT considère que l'émancipation sera gagnée par les travailleurs eux-mêmes. S'organiser en syndicat pour atteindre les revendications à court terme mais aussi à long terme, doit se combiner avec des exigences politiques pour toute la société. Les élections politiques présidentielles sont l'occasion de se pencher sur les programmes des uns et des autres, quand ils existent ! Y a-t-il un programme qui correspond, ou tout au moins, se rapproche, du projet de société CGT ?

Une fois de plus, la campagne électorale est très orientée vers la notion « d'homme/femme providentiel-le », en limitant le débat non pas sur le programme, et le modèle de société qui devraient exister après les élections, mais sur le nom d'une personne.

Aucun « coup bas » n'est épargné dans cette chasse aux voix dans les appareils politiques qui se succèdent au pouvoir depuis plus de 40 ans, ou par les partis d'extrême droite. Une bien piètre image de ce que doit être la politique, les responsabilités à assumer, l'honnêteté de l'engagement.

Il semble plus facile à bon nombre de « personnalités » politiques de refuser l'augmentation du SMIC, ou la retraite à 60 ans, ou encore de se prononcer sur la diminution du financement de la Sécurité sociale, que d'appliquer à soi-même les décisions et l'austérité qu'ils imposent aux autres.

La gestion de la pandémie aura une fois de plus permis au pouvoir en place, valet du Capital, de réduire encore un peu plus les conquies et les libertés des travailleurs et des retraités et de renforcer les inégalités sociales.

Ces situations intolérables mettant en lumière certains privilèges doivent susciter la réflexion, afin d'engager un réel changement de cap vers une société plus démocratique, plus sociale, plus solidaire en rupture avec l'austérité imposée au plus grand nombre pour le profit de quelques-uns.

D'une manière générale, **c'est au regard des programmes que les salariés citoyens sont appelés à exprimer leur vote et non en fonction de la propagande des entreprises privées, propriétaires des médias**, qui réalisent les sondages.



Par ce dossier de comparaisons de certains thèmes des programmes des présidentiables, **la FNIC-CGT veut alerter les syndiqués sur le piège conduisant à l'impasse dangereuse de l'extrême droite**, notamment sur la question du racisme qui divise la société ou de son programme faussement social, ou à l'abstention, l'une renforçant l'autre.

L'extrême droite assumée du RN et de Zemmour, ou celle déguisée de Pécresse et Macron veulent mettre à bas la Sécurité sociale par une étatisation de celle-ci, permettant aux entreprises de ne plus la financer. Ils veulent aussi mettre à bas ceux qui luttent, remettre en cause le droit de grève.

Les partis de l'alternance capitaliste (PS, Centre, Verts) se sont montrés plus avides de carrières personnelles que de projets d'avenir concrets. Leurs actions aux gouvernements par le passé étant faites d'aides publiques pour les riches et de sacrifices pour la population et les salariés. Cela a généré bien des désillusions, des frustrations et a alimenté une abstention toujours plus grande parmi les couches populaires, celles qui souffrent.

C'est pourquoi, la FNIC a réalisé ce dossier que vous trouverez dans les pages suivantes sur les programmes des différents partis politiques, sur des questions qui concernent la vie quotidienne des citoyens vivant en France. Tous les thèmes ne sont pas traités.

Ils ne concernent que l'essentiel des sujets qui intéressent fortement le monde des salariés : **l'emploi/ la lutte contre le chômage, les salaires/pensions, la retraite/la Sécurité sociale, la fiscalité.**

ATTENTION le but n'est pas de mettre en avant tel ou tel candidat contre un autre, mais bien d'éclairer les salariés, les retraités, sur les positionnements des uns et des autres en comparaison de notre projet de société.

« L'histoire nous montre que quelle que soit la couleur du parti arrivant au pouvoir, quelle que soit la majorité qui siègera au sein de la future Assemblée Nationale, les progrès sociaux et **la satisfaction de nos revendications ne seront pas spontanés.** »

**SANS MOBILISATION,
SANS LUTTE,
LES PROGRÈS SOCIAUX
NE SERONT PAS
AU RENDEZ-VOUS.** 🖐️





PROJET DE SOCIÉTÉ FNIC-CGT

Proposition âge retraite/annuités

- Retraite à 60 ans taux plein avec 37,5 annuités
- Retraite à taux plein à 55 ans pour les travaux pénibles

Montant pension retraite

- Pension calculée sur les 10 meilleures années
- Pas de pension inférieure à 75 % du dernier salaire minimum égale au SMIC revendiqué (2 000 euros brut)
- Revalorisation de 10 % des pensions retraites
- Indexation des pensions sur les salaires

Salaires

- Une échelle générale des salaires de 1 à 5 : aucun salaire ne doit être plus de 5 fois supérieur au salaire minimum
- Le salaire minimum est le SMIC revendiqué à 2 000 € brut mensuels
- La reconnaissance de la qualification, de l'expérience, de la formation professionnelle

Impôts

- Système fiscal solidaire, plus juste et plus efficace
- Abandon du prélèvement à la source
- Abrogation de la CSG
- Augmentation de la progressivité de l'impôt sur le Revenu
- Limitation du nombre de niches fiscales à celles socialement justes
- Taxation de tous les revenus financiers
- Harmonisation de la fiscalité européenne
- Limitation au maximum de la TVA, réduction de ses taux

PARTIS POLITIQUES



Nathalie ARTHAUD
Lutte Ouvrière

- Retraite à 60 ans

- Aucune pension inférieure à 2 000 euros par mois

- Répartition du travail sans baisse des salaires
- 400 euros de plus pour tous
- SMIC à 1 800 euros net
- Indexation des salaires sur le coût de la vie

- Lever le secret commercial, le secret bancaire et le secret des affaires



Philippe POUTOU
Nouveau Parti Anticapitaliste

- Retraite par répartition à taux plein à 60 ans et 55 ans pour les travaux pénibles, avec un temps de cotisation de 37 annuités

- 400 euros de plus pour tous

- 400 euros de plus pour tous
- SMIC à 1 800 euros net
- Indexation des salaires sur le coût de la vie
- Revenu d'autonomie pour tous les jeunes

- Réquisition des banques privées dans un monopole public bancaire



Fabien ROUSSEL
Parti Communiste Français

- Retraite à 60 ans à taux plein
- Pour le privé : calcul sur les 10 meilleures années avec prise en charge des cotisations pour les périodes de non travail
- Départ anticipé pour les métiers pénibles ou les carrières longues

- Pension retraite minimum à 1 200 euros net
- Pension à 75 % du revenu net d'activité dans le public et le privé

- SMIC à 1 500 euros net
- Augmenter de 30 % les salaires de la fonction publique

- Tripler l'ISF
- Impôt sur le revenu plus progressif avec 15 tranches
- Suppression des aides publiques pour les multinationales qui "polluent, licencient ou délocalisent"



Jean-Luc MÉLENCHON
La France Insoumise

- Rétablir la retraite à 60 ans
- Versement d'une pension à taux plein à tout salarié ayant cotisé durant 40 ans

- Garantir une retraite au niveau du SMIC revalorisé à 1 400 euros net

- Augmenter le SMIC à 1 400 euros net
- Salaire maximum autorisé afin de limiter l'écart de 1 à 20 entre le salaire le plus bas et le salaire le plus haut d'une même entreprise

- Rétablir l'ISF
- Instaurer un impôt sur le revenu vraiment progressif en 14 tranches
- Faire payer les multinationales en fonction de leur activité en France



Anne HIDALGO
Parti Socialiste

- Maintenir l'âge de départ à la retraite à 62 ans
- Rétablir des critères de pénibilité

- Revaloriser les petites retraites : montants net du minimum vieillesse à 1 000 euros et du minimum contributif à 1 200 euros

- Augmentation du SMIC de 200 euros net par mois
- Augmentation généralisée des salaires
- Maintien dans l'emploi des 55-62 ans
- Doubler le salaire des enseignants

- Création d'un impôt de solidarité sur la fortune, versé à la lutte contre le changement climatique
- Alourdir la fiscalité des successions pour les très hauts patrimoines
- Lutter contre la fraude fiscale

Structure 100 % Sécu	Financement Sécurité sociale	Emploi	Chômage
Intégration à terme des retraites complémentaires dans la Sécurité sociale pour aller vers un régime unique, les mêmes droits pour tous, prenant en compte les spécificités professionnelles (pénibilité, travail posté, exposition aux produits à risque, etc.)	- Arrêt des exonérations des cotisations sociales - Augmentation des salaires - Obligation de supprimer les inégalités de salaire entre hommes et femmes - Interdiction des licenciements et des embauches massives par la mise en place des 32 heures - Remplacement de la CSG par une cotisation sociale : 60 % employeur / 40 % salarié et baser le financement de la retraite exclusivement sur le travail - Augmentation sans modulation des cotisations patronales de retraites - Soumettre à cotisation toute forme de rémunération	- Une société de plein-emploi, sans chômage, ni précarité. - Interdiction de licenciements dans les entreprises qui créent des richesses - Un seul et unique pôle public de formation professionnelle dans la Sécurité sociale - Mise en œuvre d'une éducation permanente, d'une formation tout au long de la vie, à hauteur d'au minimum 10 % du temps de travail	- Intégration de l'Assurance-chômage dans la Sécurité sociale - Arrêt des exonérations de cotisations sociales - Taxation des contrats à temps partiel sur la base d'un temps plein - Mise en place des 32 heures - Résorption de l'écart des salaires entre femmes et hommes - Mise en place de la grille fédérale et augmentation générale des salaires
Pas de proposition connue à ce jour	Pas de proposition connue à ce jour	Imposer la répartition du travail entre tous, sans baisse de salaire	Imposer la répartition du travail entre tous, sans baisse de salaire
Pas de proposition connue à ce jour	Répartition	- Réduction drastique du temps de travail, en commençant par les 32 heures sans perte de salaire - Semaine de 28 heures sur 4 jours - Sixième semaine de congés payés	Création d'un million de postes statutaires dans le service public
Aller vers une véritable prise en charge à 100 % et la reconquête de la Sécurité sociale, sur la base de ses principes fondateurs de solidarité et d'universalité des droits	- Égalité salariale hommes/femmes - Reconnaissance des qualifications réelles, rétablissement de la 1/2 part des veuves/veufs et divorcés - Suppression des aides non contrôlées comme le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) transformé en exonérations, les niches fiscales et le crédit-impôt-recherche (CIR), qui gonflent les profits	- Création de 500 000 emplois dans la fonction et les services publics - Suspension des plans sociaux et licenciements en cours - Semaine de 32 heures sans diminution de salaire - Le contrat à durée indéterminée et la titularisation redeviendront la norme	- Rétablissement CE et CHSCT, suppression CSE - Abrogation des ordonnances Macron, loi El Khomri - Retour au système antérieur - Semaine de travail à 32 heures sans diminution de salaires - Suspension de tous les plans sociaux et licenciements en cours
Intégrer les mutuelles dans la Sécurité sociale	- Égalité salariale femme/homme - Surcotisation de deux points sur tous les salaires au-delà de 3 400 euros	- Interdiction des licenciements boursiers ou économiques aux entreprises versant des dividendes - Appliquer réellement les 35 heures hebdomadaires - Adopter une 6ème semaine de congés payés et la retraite à 60 ans - Passer aux 32 heures dans les métiers pénibles et de nuit	- Baisse du temps de travail objectif 32 heures - Impôt de solidarité sur la fortune - Création d'un impôt universel pour faire face à la fraude fiscale
Pas de proposition connue à ce jour	Lutte implacable contre la fraude et l'optimisation fiscale dont sont victimes les régimes sociaux	- Création de 250 000 emplois inclusifs - Abroger la réforme de l'Assurance-chômage au profit d'une autre par laquelle « le temps de chômage deviendra réellement un temps d'activité au service du projet professionnel »	- Mise en place d'une Assurance chômage universelle, - ISF climatique pour les ménages aisés - Aides publiques conditionnées sur l'engagement formel de respecter des critères sociaux et environnementaux



PROJET DE SOCIÉTÉ FNIC-CGT

Proposition âge retraite/annuités

- Retraite à 60 ans taux plein avec 37,5 annuités
- Retraite à taux plein à 55 ans pour les travaux pénibles

Montant pension retraite

- Pension calculée sur les 10 meilleures années
- Pas de pension inférieure à 75 % du dernier salaire minimum égale au SMIC revendiqué (2 000 euros brut)
- Revalorisation de 10 % des pensions retraites
- Indexation des pensions sur les salaires

Salaires

- Une échelle générale des salaires de 1 à 5 : aucun salaire ne doit être plus de 5 fois supérieur au salaire minimum
- Le salaire minimum est le SMIC revendiqué à 2 000 € brut mensuels
- La reconnaissance de la qualification, de l'expérience, de la formation professionnelle

Impôts

- Système fiscal solidaire, plus juste et plus efficace
- Abandon du prélèvement à la source
- Abrogation de la CSG
- Augmentation de la progressivité de l'impôt sur le Revenu
- Limitation du nombre de niches fiscales à celles socialement justes
- Taxation de tous les revenus financiers
- Harmonisation de la fiscalité européenne
- Limitation au maximum de la TVA, réduction de ses taux

PARTIS POLITIQUES



Yannick JADOT
EELV

- Départ à la retraite à 62 ans avec possibilité de départ anticipé pour les métiers les plus pénibles

- Grande réforme des retraites avec la prise en compte pénibilité
- Garantir une retraite digne
- Pas de report de l'âge légal de départ à la retraite
- Aucune pension sous le seuil de pauvreté (918 euros)

- Création d'un Revenu citoyen à partir de 18 ans
- Augmentation du SMIC de 10 % (1 500 euros net)
- Création d'un revenu universel distribué dès 18 ans et correspondant à 60 % du salaire médian

- ISF climatique pour les patrimoines supérieurs à 2 millions d'euros
- Individualiser l'impôt sur le revenu en supprimant le quotient conjugal et en créant de nouvelles tranches



Emmanuel MACRON
Président actuel

- Fin des injustices du système de retraite
- Mise en place progressive d'un système universel avec des règles communes de calcul des pensions
- Pour chaque euro cotisé, le même droit à la pension pour tous

- Pas de proposition connue à ce jour

- Réduction des cotisations payées par les salariés, les indépendants et les fonctionnaires
- Augmentation du pouvoir d'achat des ouvriers, employés et salariés les moins bien payés
- Réduction du coût du travail

- Pas de proposition connue à ce jour



Valérie PECRESSE
Les Républicains

- Réforme dès le printemps 2022
- Passage progressif de l'âge de la retraite à 65 ans, à l'horizon 2030

- Garantir pour ceux qui auront travaillé toute leur vie, dans le cadre de la future réforme des retraites, une pension d'au moins un SMIC net par mois (soit une augmentation de 25 %)

- Augmenter dans les 5 ans les salaires nets inférieurs à 2,2 SMIC de 10 %, hors inflation
- Organiser une conférence sociale et salariale annuelle avec les syndicats et les entreprises

- Relever les crédits d'impôts pour les emplois à domicile



Marine LE PEN
Le Rassemblement National

- Refuser tout allongement de l'âge de départ à la retraite

- Revaloriser le minimum vieillesse à 1 000 euros par mois et augmenter les petites retraites

- Exonérer de cotisations patronales les entreprises qui augmenteront de 10 % les salaires de ce qui gagnent jusqu'à trois SMIC

- Baisse de la TVA de 20 % à 5,5 % sur les produits énergétiques en tant que biens de première nécessité
- Supprimer l'IFI et créer un IFF, impôt sur la fortune financière, pour taxer la spéculation



Eric ZEMMOUR
Les Patriotes

- Porter l'âge de la retraite à 64 ans d'ici 2030

- Augmenter la pension de réversion pour les veuves et les veufs

- Refus d'augmenter le SMIC
- Redonner du pouvoir d'achat aux salariés les plus modestes

- Pas de proposition connue à ce jour

Structure 100 % Sécurité	Financement Sécurité sociale	Emploi	Chômage
Intégration à terme des retraites complémentaires dans la Sécurité sociale pour aller vers un régime unique, les mêmes droits pour tous, prenant en compte les spécificités professionnelles (pénibilité, travail posté, exposition aux produits à risque, etc.)	- Arrêt des exonérations des cotisations sociales - Augmentation des salaires - Obligation de supprimer les inégalités de salaire entre hommes et femmes - Interdiction des licenciements et des embauches massives par la mise en place des 32 heures - Remplacement de la CSG par une cotisation sociale : 60 % employeur / 40 % salarié et baser le financement de la retraite exclusivement sur le travail - Augmentation sans modulation des cotisations patronales de retraites - Soumettre à cotisation toute forme de rémunération	- Une société de plein-emploi, sans chômage, ni précarité. - Interdiction de licenciements dans les entreprises qui créent des richesses - Un seul et unique pôle public de formation professionnelle dans la Sécurité sociale - Mise en œuvre d'une éducation permanente, d'une formation tout au long de la vie, à hauteur d'au minimum 10 % du temps de travail	- Intégration de l'Assurance-chômage dans la Sécurité sociale - Arrêt des exonérations de cotisations sociales - Taxation des contrats à temps partiel sur la base d'un temps plein - Mise en place des 32 heures - Résorption de l'écart des salaires entre femmes et hommes - Mise en place de la grille fédérale et augmentation générale des salaires
Pas de proposition connue à ce jour	Pas de proposition connue à ce jour	- Embauche de 30 000 infirmières par an pour l'Hôpital public - Réduction du temps de travail à 32 heures - Création d'une sixième semaine de congés payés	- Renforcement du CDI comme norme - Convention citoyenne sur le temps de travail - Reconnaître la dépression et le burn-out comme maladies professionnelles - Améliorer la santé au travail en réinstallant les CHSCT
Pas de proposition connue à ce jour	Pas de proposition connue à ce jour	Pas de proposition connue à ce jour	Pas de proposition connue à ce jour
Pas de proposition connue à ce jour	Pas de proposition connue à ce jour	- Suppression en 5 ans de 200 000 postes de fonctionnaires - Fin des 35 heures, retour au 39 heures - Renforcement du CICE - Suppression des dernières participations de l'état dans les entreprises. - Suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés	- Poursuite de la réforme de l'assurance chômage en renforçant la dégressivité des allocations pour inciter à reprendre un travail ou une formation plus tôt - Lutte accrue contre les fraudes sociales et fiscales
Pas de proposition connue à ce jour	Pas de proposition connue à ce jour	Fixer un plafond de 10 % de postes administratifs dans les hôpitaux, ce qui dégagera des marges de manoeuvre pour recruter davantage de personnel soignant	Pas de proposition connue à ce jour
Pas de proposition connue à ce jour	Pas de proposition connue à ce jour	Pas de proposition connue à ce jour	Expulser les chômeurs étrangers au bout de six mois de recherche d'emploi infructueuse

La FNIC-CGT porte des revendications fortes, empreintes de justice sociale, de droits, de libertés, de solidarité et de progrès social. Voir les fiches revendicatives adoptées au 40^{ème} Congrès de la FNIC, et soumises au 42^{ème} Congrès extraordinaire.

Ces revendications demandent une implication des travailleurs dans la mobilisation collective, mais aussi des lois votées à l'Assemblée Nationale par les parlementaires. Il y a besoin d'un prolongement politique aux revendications syndicales.

C'est avec un esprit de responsabilité que la FNIC-CGT appelle tous les salariés citoyens à voter massivement pour une candidature qui porte un projet de progrès social et économique, qui porte un projet de société qui répond aux besoins des salariés et des retraités : un projet de société en rupture avec la société actuelle capitaliste.

Car le problème est bien là. Ou les salariés valident une fois de plus les partis/candidats qui prônent un capitalisme décomplexé et alors leurs désillusions seront immenses, ou ils s'engagent sur la voie de la rupture avec ce système économique qui détruit nos vies, nous appauvrit, nous humilie.

Un vote lucide, responsable, qui confirme et prolonge les revendications à l'entreprise avec :

- **Une Réduction du Temps de Travail** pour tous à 32 h/semaine avec une compensation intégrale d'emplois, sans perte de salaire.

- **L'augmentation du SMIC, des pensions, des grilles de salaires conventionnelles**, pas de salaires, de pensions, en dessous de 2 000 € brut.
- **Une Sécurité sociale renforcée** prenant en charge à 100 % les dépenses liées à la santé.
- **Une politique industrielle génératrice d'emplois**, respectueuse de la santé et sécurité des salariés, de l'environnement, et des services publics qui répondent aux besoins.
- **La retraite à 60 ans**, ou après 37,5 années de cotisations, avec un trimestre d'anticipation au départ par année de travaux pénibles.
- **La fin des exonérations** de cotisations sociales.

Pour défendre ce projet de société, quelque soit le résultat des élections, les salariés et les retraités, avec la CGT, devront se mobiliser massivement pour imposer leurs revendications au pouvoir politique.

N'ATTENDONS PAS DE « VOIR ».

Au mieux, ce sera un gouvernement progressiste qui aura besoin de l'appui populaire pour résister aux pressions des capitalistes qui voudraient évidemment l'empêcher de mettre en place son programme au profit de l'ensemble des citoyens.

Au pire, un gouvernement et une assemblée de droite ou d'ultra droite devront être combattus dès le premier jour pour les empêcher de poursuivre la campagne de destruction de nos acquis sociaux, entamée par de Gaulle, depuis la mise en place du Programme National de la Résistance en 1945, continué par les suivants, et accéléré par Sarkozy, poursuivie par Hollande et Macron.

ORGANISONS-NOUS !

DÈS MAINTENANT, SANS ATTENDRE LE RÉSULTAT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET DES LÉGISLATIVES, IL EST NÉCESSAIRE DE METTRE EN PLACE UN PLAN DE TRAVAIL DANS TOUS NOS SYNDICATS POUR PRÉPARER CETTE MOBILISATION.

LES SPÉCIALISTES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



**35 ANS
D'EXPÉRIENCE**

auprès des CSE.
Spécialiste des Organisations Syndicales,
présent auprès de plus
de 40 Fédérations,
UD, UL et Comités Régionaux.

- **Expertises Comptables**
- **Formations**
- **Commissariat aux comptes**

**40 EXPERTS
QUI VOUS SONT PROCHES**



VOS CONTACTS

COEXCO PARIS

11 rue des Immeubles Industriels - CS 41132
75543 PARIS CEDEX 11
01 43 73 90 79

COEXCO AMIENS

53-55 avenue d'Italie - CS 60453
80094 AMIENS CEDEX 3
03 22 53 27 47

vouzoulia@coexco.com - rouzoulia@coexco.com



UKRAINE : STOP À LA GUERRE, DISSOLUTION DE L'OTAN, DÉMILITARISATION DE L'EUROPE CENTRALE

Aux portes de la Russie, l'impérialisme nord-américain a provoqué depuis l'Ukraine une situation de tensions extrêmes et ce, depuis 2014.

L'évolution de celles-ci a abouti à une guerre au cœur de l'Europe, déclenchée par Poutine en réponse aux pressions de plus en plus fortes de l'OTAN et à sa volonté expansionniste.

C'est une guerre entre pays capitalistes et les travailleurs Français, Européens, Russes et Ukrainiens n'ont absolument rien à y gagner.

C'est eux qui vont payer l'addition sous différentes formes. Les Ukrainiens et les Russes en font les frais depuis 8 ans. Les Européens vont avoir à payer très cher les turpitudes de leurs dirigeants va-t'en guerre.

Notre Fédération a décidé d'assumer ses responsabilités afin d'aider à comprendre les causes véritables de ce conflit dont les conséquences peuvent être considérables. Avec le soutien actif des États-Unis et de ses vassaux Européens, le coup d'État Ukrainien de février 2014, abusivement appelé « révolution de Maïdan » a laissé ce pays aux nombreuses ressources, économiquement exsangue, socialement dévasté, politiquement dans une instabilité permanente.

Les groupes para-militaires néo-nazis y pullulent. On les trouve au Parlement, et même au gouvernement. Ils se livrent à des violences qui ont culminé en mai 2014, avec le massacre des occupants et l'incendie de la Maison des Syndicats à Odessa.

**La responsabilité de la CGT
est d'alerter les travailleurs
et les mobiliser en faveur
de la paix.**

Une conflictualité permanente s'est ainsi développée avec les populations russophones de la région du Dombass qui y vivent depuis des siècles et qui connaissent aujourd'hui une guerre meurtrière. Depuis 2014, elle a entraîné près de 15 000 morts, plus de 30 000 blessés et 1 million de réfugiés.

Mais le gouvernement Ukrainien entend poursuivre sa répression et exclure de toute représentativité nationale les habitants de cette région industrielle.

L'usage de leur langue leur est même interdit.

Cette situation est aggravée par le fait que les États-Unis entendent intégrer l'Ukraine à l'OTAN, afin d'y déployer des installations militaires offensives aux portes de la Russie.

Or, l'OTAN dispose déjà de quatre groupements « de forces robustes et prêtes au combat » en Estonie, en Lituanie, en Lettonie et en Pologne.

Par ailleurs, les États-Unis disposent de leurs propres bases en Lituanie, en Roumanie, et en Pologne. Fin février, Joe Biden a déployé 3 000 soldats supplémentaires en Pologne, en Roumanie et en Allemagne, avec 8 500 autres soldats en état d'alerte renforcée.

En Pologne et en Roumanie, les USA ont installé un système de défense anti-missile.

Ce dispositif, véritable cordon sanitaire offensif autour de la Russie, est complété par les 13 bases US dans d'autres pays européens : en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Belgique et par presque 800 bases à travers le monde, particulièrement dans la région pacifique face à la Chine.

Le budget militaire des États-Unis atteindra cette année la somme colossale de 777,77 milliards de dollars, soit dix fois plus que celui de la Russie. Il est comparable à celui de tous les autres pays du monde réunis.

Enfin, depuis longtemps, l'OTAN est passé d'une alliance atlantique qui se voulait défensive à une alliance offensive, comme on s'en souvient en Yougoslavie et sur d'autres théâtres d'opérations, en Libye, en Afghanistan, au Pakistan, en Turquie, dans la mer Rouge, etc.

Dans ces conditions, il est difficile de contester les droits souverains de la Russie de revendiquer des engagements concrets de la part des USA quant à sa sécurité.

C'est ce qu'elle fait en même temps qu'exiger l'application des accords de Minsk, réunissant la Russie, l'Ukraine, l'Allemagne et la France sur les droits et la représentativité des populations du Dombass, que l'Ukraine avait accepté, mais qu'elle refuse depuis d'appliquer.

Pour autant, la FNIC-CGT condamne la décision de Poutine d'envahir militairement l'Ukraine, la guerre ne pouvant jamais être la solution pour régler ce type de conflit, ou des intérêts politiques.

L'Ukraine est devenue le terrain de jeu des impérialismes et du capitalisme.

Loin de faire retomber la tension, les initiatives politiciennes d'Emmanuel Macron ont illustré les nombreuses contradictions au sein de l'Europe prise entre son alignement sur la politique agressive de l'impérialisme US, et de son bras armé l'OTAN et ses besoins de coopération en particulier énergétiques (gaz) avec la Russie ou la Chine, partenaire stratégique de celle-ci.

C'est le cas particulièrement de l'Allemagne.

Le mouvement syndical ne peut pas être absent, silencieux et inactif, voir prendre sa place dans une union sacrée. Il doit s'exprimer dans la clarté et se retrouver aux côtés des forces de paix qui agissent contre les fauteurs de guerre à Washington, ceux qui sont partisans d'une confrontation pour redorer leur blason et leur crédibilité perdue après leurs multiples échecs comme récemment en Afghanistan après 30 ans de guerre et aussi faire diversion par rapport à une situation domestique calamiteuse illustrée par le déclin US dans de nombreux domaines.

La guerre n'a toujours amené que des reculs sociaux.

Le monde change vite, le rapport des forces n'est plus le même, les peuples veulent être entendus, voir leur souveraineté, leur libre choix et leur sécurité respectés.

Notre engagement pour la paix, le désarmement, la dénucléarisation, la dissolution de l'OTAN et de tous les blocs militaires doit demeurer sans compromis. C'est la responsabilité des syndicats de la CGT d'y contribuer.





SECAFI
GROUPE ALPHA



SECAFI VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT D'ÉLU AU CSE

**Pour construire ensemble des alternatives viables,
tout en veillant aux justes équilibres entre enjeux
économiques, sociaux et environnementaux**

- » Maîtriser les enjeux de prévention des risques professionnels
- » Décrypter les orientations stratégiques de votre entreprise
- » Connaître la situation économique et financière
- » Élaborer des alternatives aux transformations
- » Améliorer vos négociations

Pour en savoir +

Tél. : 01 53 62 70 00 • contact@secafi.com • www.secafi.com



Fédération des Intervenants
en Risques Psychosociaux



La certification Qualité a été délivrée au titre
de la catégorie suivante : actions de formation



LES FORMATIONS
COMMUNES
AU DIALOGUE SOCIAL